District Haute-Garonne de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Réunion Plénière du jeudi 29 février 2024
Procès-Verbal N° DIS.N°19 23/24
DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

AUTERIVE SA 2 / LONGAGES AS 2 du 20.01.2024 – SD5 – Poule C

Club d'AUTERIVE SA 2

2 ans de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : auteur principal de cette usurpation d'identité, falsification de la FMI

1 an de suspension dont 6 mois avec sursis de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024, sanction minimisée car il a été auditionné à sa demande,
Motif : avoir cautionné cette usurpation d'identité,

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : avoir participé à cette usurpation d'identité,

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : aux obligations de sa fonction,

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : responsable de fait en que Président

5 ans de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : joueur suspendu le jour du match, usurpation d'identité, acte de brutalité par arme taser à l'égard de joueurs après le match,

L'équipe 2 :

3 Matches de suspension de terrain à compter du 11.03.2024
Motif : sécurité de la rencontre non assurée, public avec arme taser dans l'enceinte du stade

Match perdu par pénalité

Déplacement de l'instructeur à la charge du club

Arbitre

Rappel à l'ordre pour les démarches administratives de la FMI.
Dossier transmis à la CDA.

Affaire n°2 :

SEYSSES FROUZINS US 3 / TLSE NORD FC du 27.01.2024 – SD3 – Poule C

Club de SEYSSES.FROUZINS US 3

2 mois fermes de suspension, de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.24
Motif : propos injurieux/officiel pendant la rencontre

Affaire n°3 :

TLSE NORD FC / ENT LOUGE TOUCH du 03.02.2024 – U17 D1

Club de TLSE NORD FC

1 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : propos blessants /officiel, après la rencontre,

1 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 11.03.2024
Motif : propos blessants /officiel, après la rencontre,

Rappel à l'ordre pour la gestion de la FMI et le comportement du public,

Club de L'ENT LOUGE TOUCH

15 jours fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 11.03.2024
Motif : avoir retiré les cartons du match

15 jours fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 11.03.2024
Motif : avoir retiré les cartons du match

Affaire n°4 :

Dossier transmis par la C.D.A pour suite à donner

Club de LA FAOURETTE AS

6 mois fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 11.03.2024
Motif : fraude, faux certificat médical